

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 Avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation 27 Mars 2018

Etaient présents :

DAPOT Patrick  
GILABERT Aude  
PERAULT Françoise  
BOUNIOL Daniel  
FALCOU Léone  
PIZZIGHINI Olivier

Procuration pour :

VALLIER Rémi  
LATHAM David  
NUFFER Nadia  
DANIEL Jean-Yves  
THEILARD Jacqueline

Etaient absents : MARTY Patrice, ABARCA Christelle.

**1° Approbation compte rendu de la séance du 15/02/2018** : le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2° Désignation du secrétaire de séance** : Madame PERAULT Françoise

**3° Présentation et vote du Budget M14 2018 et du Budget M49 (eau et assainissement 2018)** : Madame PERAULT Françoise, Monsieur le Maire

a) Présentation et vote du **Budget Général M14 2018** : Madame PERAULT Françoise

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
014	Atténuations	36 746,00 €	70	Produits services	61 483,57 €
011	Charges générales	171 604,26 €	73	Impôts et taxes	353 265,00 €
012	Charges de personnel	226 000,00 €	74	Dotation participation	146 198,44 €
65	Autres charges de gestion cour	73 036,72 €	75	Autres produits	56 401,00 €
66	Charges financières	14 643,17 €	76	Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	21 300,00 €	77	Produits except	5 870,72 €
022	Dépenses imprévues		013	Transferts de charges	14 000,00 €
042	Dotations amortissements	3 149,00 €	042	Travaux en Régie	25 000,00 €
023	Virement à la sect invest	169 540,69 €			
002	Déficit reporté	- €	002	excédent reporté	53 801,11 €
	<b>TOTAL DEP FONCT :</b>	<b>716 019,84 €</b>		<b>TOTAL REC FONCT :</b>	<b>716 019,84 €</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	73 138,72 €	001	Excédent reporté	
16	Emprunt remb en capital	29 183,06 €	021	Virement de la section de fonct	169 540,69 €
165			13	Subventions	89 250,10 €
20			024	Cessions d'immobilisations	30 000,00 €
21			10222	FCTVA	7 249,22 €
23	Total travaux d'Investissement	257 505,95 €			
	RAR	33 000,00 €	024	Emprunt	30 000,00 €
020	Dépenses imprévues		1068	Affectation résultat	88 638,72 €
041		- €	041		
040	Travaux en Régie	25 000,00 €	040	Amortissements immobilisations	3 149,00 €
	<b>TOTAL DEP INVEST :</b>	<b>417 827,73 €</b>		<b>TOTAL REC INVEST :</b>	<b>417 827,73 €</b>

En section de FONCTIONNEMENT en M14 (Budget principal) pour 2018 il est prévu un résultat positif cumulé de **169 540,69€**. Cet excédent de FONCTIONNEMENT viendrait alimenter les Recettes en section d'INVESTISSEMENT afin d'équilibrer en grande partie les Dépenses d'INVESTISSEMENT qui cette année sont très importantes du fait des travaux de rénovation du Foyer municipal (prévus à hauteur de **213 622,85€**) et de l'aménagement d'une nouvelle classe au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie

(prévus **25 000€** de travaux en régie + **10 600€** pour la climatisation). Nous avons été volontairement très prudents sur les prévisions de Subventions pour les travaux de réfection du Foyer municipal (<50% de subventions prévues alors que celles-ci peuvent atteindre 80% des travaux HT) et sur la vente des lots du Lotissement « Coté Court » : nous n'avons budgété en Recettes D'INVESTISSEMENT que les 2 lots déjà vendus par la Société HECTARE et 1 lot sur lequel une option a été posée (cf« 024 Cessions d'Immobilisations » :**30 000€**, chaque lot faisant l'objet d'un paiement de 10 000€ à la signature définitive). Au cas où aucun lot supplémentaire ne serait vendu en 2018 et afin d'équilibrer les dépenses d'Investissement et de ne pas compromettre la situation de Trésorerie, nous prévoyons un emprunt de 30 000€ sur 5 ans à taux fixe. Une demande de proposition pour cet emprunt a été faite au Crédit Agricole et à la Caisse d'Epargne. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le budget M14 ainsi présenté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes dans l'attente de la confirmation des subventions qu'il a demandées pour le Foyer municipal. Afin que notre projet fasse partie de ceux retenus par la Région, l'Etat et le Département qui sont beaucoup sollicités par toutes les Communes, il a sans relâche insisté sur la nécessité pour notre Commune d'avoir un local décent pour recevoir nos administrés et pour l'image du village lors des cérémonies et manifestations publiques.

#### b) Présentation et vote du **Budget Eau M49 2018** :MadamePERAULT Françoise

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges de gestion générale	28 770,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	54 437,44 €
012	Charges de personnel	20 884,00 €	70	Ventes eau, Redevances	111 330,73 €
014	Reversement redevance agence de l'eau	13 000,00 €	77	Produits exceptionnels	30,00 €
	Créances admises en non-valeur	1 500,00 €			
	Charges financières	34 969,18 €			
	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00 €			
042	Virement à la section d'investissement	39 985,00 €			
	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	39 985,00 €			
002	Déficit reporté	- €	042	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 562,37 €
	<b>TOTAL DEPENSES FONCT :</b>	<b>178 360,54 €</b>		<b>TOTAL RECETTES FONCT</b>	<b>178 360,54 €</b>

  

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
00	Emprunts en euros	15 070,85 €	00	Solde Reporté Investissement	251 870,62 €
040	Agence de l'eau	12 562,37 €	10222	FCTVA	20 899,20 €
023	Total travaux d'Investissement	413 927,96 €		Subventions Travaux Invst	89 754,00 €
			040	Virement de la section de fonctionnement	39 052,36 €
			28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	39 985,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>441 561,18 €</b>		<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>441 561,18 €</b>

Pour ce budget les dépenses de FONCTIONNEMENT s'équilibrent en recettes par la vente de l'eau et de l'assainissement (**111 330,73€** prévus) et le résultat de FONCTIONNEMENT2017 reporté (**54 437,44€**). En section D'INVESTISSEMENT les principaux travaux budgétés sont la réfection du réseau d'assainissement Rue de la Croix Rousse et Route de Narbonne (137 800€), les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (**19 600€ + 27 000€**), le reste figurant à l'article Travaux divers. Ces dépenses D'INVESTISSEMENT s'équilibrent en recettes principalement par le solde D'INVESTISSEMENT 2017 reporté (**251 870,62€**) et les subventions (**89 754€**).Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le budget M49 ainsi présenté à l'unanimité.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, malgré un contexte économique difficile (baisse des dotations de l'Etat depuis le début de notre mandature, les taux des taxes locales ne subiront aucune augmentation.

**4°Point sur les travaux** : présentation Monsieur Daniel BOUNIOL

Voir détail de tous les travaux au 12/04/2018 en Annexe.

**5°Ecole** :présentation Madame GILABERT Aude

a) journée plantations : les élèves de l'école de Thézan ont planté des arbres sur le terrain de l'ancien stade sous l'aimable direction de l'ONF.

b) avancement travaux nouvelle salle de classe : Madame BATIGNE a validé la conformité des installations pour l'aménagement de la nouvelle classe au 1<sup>er</sup> étage.

**6°Etat impayés eau 2017** :présentation Monsieur le Maire

Le montant total des impayés relatifs aux factures d'eau était d'environ 1 500€ en 2017, mais Monsieur le Maire constate que de nombreux administrés sont venus régler leur facture en souffrance.

**7°Questions diverses** : présentation Monsieur le Maire

a) Certificat d'hérédité : depuis la nouvelle loi de modernisation et de simplification du droit du 16 février 2015 les Mairies ne délivrent plus ce certificat. Pour la procédure à suivre se référer à cette loi.

b) Proposition achat terrains : - Terrain cadastré section A N°89 d'une contenance de 250 m<sup>2</sup>, appartenant à Mr GAVIGNAUX :le 05/03/2018 la Mairie a reçu une proposition pour lui vendre ce terrain à 40€ le m<sup>2</sup>, soit 10 000€ pour les 250m<sup>2</sup>. Ce prix étant jugé excessif pour une parcelle de jardin, qui plus est enclavée, après délibération une proposition pour un achat par la Mairie à 20€ le m<sup>2</sup> est adoptée à l'unanimité.

Terrain cadastré section A N° 90 d'une contenance de 275 m<sup>2</sup>, appartenant aux Héritiers Famille BARTHES : cette parcelle de jardin fera l'objet d'une proposition au même prix de 20€/m<sup>2</sup>.

Ces terrains, jouxtant l'école, permettront de créer une aire de jeux et d'activités pour les élèves de l'école.

c) Location Boulodrome :Monsieur le Mairepropose de passer le montant de la location à 100€, ce nouveau tarif s'appliquant à toute nouvelle réservation faite après le 15/04/2018. Après délibération ce tarif est adopté à l'unanimité.

d) Modalité de prêts de matériels aux particuliers (caution, etc..) : Monsieur le Maireindique que le matériel prêté aux particuliers sera mis à leur disposition à une date et heure indiquée par la Mairie lors de la demande afin de ne pas mobiliser le Personnel technique selon le bon vouloir du demandeur, ce qui permettra de tenir compte du planning chargé de ce Personnel.

e) Location d'un bureau dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes à compter du 01.05.2018 : Monsieur le Maire propose de louer des bureaux à une personne qui l'a sollicité pour y exercer une activité de « thérapie de Bien-être », pour un loyer de 120€/mois. Après délibération cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Examen de la demande d'un administré en vue de déplacer un candélabre : le coût de déplacement de ce candélabre afin de faciliter le parking d'un camping-car a été estimé à 2 600€. Ce coût de déplacement, que l'administré ne prendrait pas en charge mais mettrait à la charge de la Commune, est jugé prohibitif dans la mesure où le véhicule peut être garé sur le parking prévu à cet effet à proximité. Après délibération la demande est rejetée à l'unanimité.

f) Patrouille du Guet armé : laproposition de renouvellement de la Convention est adoptée à l'unanimité.

g) Agenda :

- Floralties (10<sup>ème</sup> anniversaire) le 10 mai 2018

- Repas des Aînés samedi 19 janvier 2019 à 12h

- Vœux à la Population : samedi 26 Janvier 2019

